



# BULLETIN MUNICIPAL DE FELINES

Comme nous vous l'avions annoncé en mars 2014, un bulletin sera édité chaque année durant le mandat, voici le troisième.

Nous souhaitons vous communiquer annuellement l'état détaillé de notre budget, de nos finances, des principaux investissements qui seront réalisés en 2016 et vous faire part de quelques informations concernant notre commune.

Concernant la fiscalité de notre commune, Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, lors du vote du budget primitif, de ne pas augmenter les taux des taxes même si les dotations de l'État ont fortement baissées. « Nous préférons diminuer à l'avenir les investissements mais ne pas charger les contribuables », telle est la devise de l'Equipe Municipale. Pour rappel la fiscalité n'a jamais augmenté depuis 1995 et nous avons donc un taux de taxe d'habitation de 13,56 %, de taxe foncière bâti de 9,12 % et de taxe foncière non bâti de 68,23 %.

En 2015 le principal chantier fut la réfection de l'appartement de l'ancien presbytère et la création d'une salle communale associative (ancienne grange) accessible à tous. Elle est destinée à des temps de réunions, de rencontres, de préparations de manifestations et d'activités notamment pour l'ensemble des associations communales.

L'appartement rénové a permis l'installation d'une famille. Cet investissement, certes conséquent, a permis de redonner vie à cet ensemble et contribue au dynamisme de notre bourg. Nous constatons que des actions privées ont eu lieu dans ce sens et nous ne pouvons que nous réjouir de voir s'installer de nouvelles familles dans notre commune.

A présent je vous souhaite une très bonne lecture sans oublier de remercier la commission communication pour son dévouement et son travail.

Très cordialement,

Philippe MEYZONET, Maire  
Président de la ComCom de la Chaise Dieu

## CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès d'André CHAPPAT, quelques modifications ont été apportées dans différentes commissions et représentations :

Déléguée CINÉ PARC : Mme Sandrine RABASTE

Délégués au Syndicat Départemental des Énergies de la Haute-Loire : Mme Noëlle EYRAUD (Titulaire) et M. Jean GRANGHON (Suppléant)

Pour la Commission d'Appel d'Offres : M. Stéphane DARLE

# LA RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

## Le commencement du chantier



*Hier en janvier 2015*



*Hier en janvier 2015*



*Aujourd'hui en mars 2016*



*Hier en janvier 2015*



*Aujourd'hui en mars 2016*

# LA SALLE DES ASSOCIATIONS



*Hier en janvier 2015*



*Aujourd'hui en juin 2016*



# BUDGET 2016

## Fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus, y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (ramassage, restauration scolaire, déneigement etc.).

### 1°) Les dépenses de fonctionnement

Les principales charges de fonctionnement	
Électricité, eau	15 000 €
Combustibles	8 000 €
Prestations de services (ramassage, informatique...)	12 500 €
Fournitures administratives, scolaires, voirie...	3 500 €
Frais postaux et télécommunication..	5 000 €
Transports	1 000 €
Entretien des bâtiments (peinture...)	3 000 €
Maintenance (informatique et divers)	6 000 €
Primes d'assurance	10 000 €
Administration des impôts	3 500 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (notaires....)	1 000 €
Publicité, publications, relations publiques	8 000 €
Entretien voirie et réseaux (déneigement)	6 000 €

Liste non exhaustive. Les charges à caractère général représentent au total la somme de **115 100 €**

Les charges de personnel	
Personnel titulaire et non titulaire	92 900 €

Les autres charges de gestion courante	
Indemnités des élus	18 000 €
Convention incendie	9 730 €
Subvention de fonctionnement aux associations	7 000 €
Remboursement de frais partagés avec la Commune de Sembadel	20 000 €
Contributions aux organismes de regroupement (régie des transports, CCAS...)	4 000 €

Liste non exhaustive. Les autres charges de gestion courante représentent au total la somme de **41 630 €**

Les charges financières	
Intérêts des emprunts	7 445 €
Virement à la section d'investissement	166 500 €

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 423 970 €**

## 2°) Les recettes de fonctionnement

Les produits des services municipaux payants	
Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignements	4 000 €

Liste non exhaustive. Les produits des services représentent au total : 23 800 €

Les impôts et taxes	
FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelles des Ressources)	21 800 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	7 000 €
Impôts locaux (soit une moyenne de 375,72 € par habitant)	106 329 €

Les dotations et participations	
Dotation forfaitaire	83 116 €
Dotation solidarité rurale	24 371 €
Dotation aux élus locaux	2 800 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	6 500 €
Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitations	6 500 €
Autres participations	200 €

Autre produit de gestion courante	
Revenus des immeubles (loyers)	41 750 €

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 423 970 €**

# Investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement dépenses. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement (épargne).

## 1°) Les principales dépenses d'investissement (liste non exhaustive)

Le remboursement du capital des emprunts	18 465 €
Terrain de voirie	2 000 €
Agencements et aménagements divers	5 000 €
Opération d'équipement n° 10 (réfection voies et réseaux Sembadel-gare)	57 200 €
Opération d'équipement n° 39 (presbytère)	103 000 €
Opération d'équipement n° 91 (voirie communale)	8 775 €
Opération d'équipement n° 92 (bâtiments communaux)	10 054 €
Opération d'équipement n° 94 (réfection voie communale n° 4 Plagnes-Estables)	96 000 €
Achat mobilier	3 900 €
Achats terrains bâtis (Sylvedis) : atelier communal	21 000 €
Achat de matériel et outillage de voirie	1 000 €

**TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 445 061 €**

## 2°) Les recettes d'investissement

Subventions d'équipements	25 750 €
FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA)	14 700 €
Virement d'investissement de la section de fonctionnement	* 166 500 €
Excédent fonctionnement capitalisé	64 108 €
Prévisions emprunts	110 000 €

Liste non exhaustive.

\* Ce virement correspond à de la capacité d'autofinancement, c'est-à-dire, à de l'économie sur les dépenses de fonctionnement.

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 445 061 €**

**Année 2016 : le budget est équilibré**

Section de fonctionnement : dépenses = 423 970 € recettes = 423 970 €  
Section d'investissement : dépenses = 445 061 € recettes = 445 061 €

Le prochain grand chantier sera pour l'année 2016 : route de « Plagnes - Estables », montant des travaux environ 100 000 € et débutera d'ici trois mois.

# ÉTAT CIVIL 2015

## Naissances

MISSONNIER Thibaud Serge Joseph  
né le 4 avril 2015

ROUSSELET Marley  
né le 28 juin 2015

RASSAT Tom  
né le 6 septembre 2015

COLOMB Valentin François Mohand  
né le 5 octobre 2015

**Félicitations aux heureux parents**



## Mariages



MAHINC Christine et VIGNAL Alain  
mariés le 25 avril 2015

LAIR LACHAPELLE Samia et POURPE Timothée  
mariés le 8 août 2015

ARNAUD Christelle et BONNEFOY Pascal  
mariés le 22 août 2015

**Félicitations aux jeunes mariés**

## Décès

CHAPPAT André décédé  
le 14 mars 2015

FERREBOEUF Raymond décédé  
le 10 octobre 2015

SOUBEYRE Marie Hélène décédée  
le 21 décembre 2015



**Nous renouvelons aux familles, nos condoléances les plus sincères**

# ASSOCIATION



Samedi 28 Mai 2016 suite aux difficultés rencontrées par le club des aînés de Félines, M. Le Maire a organisé une réunion d'information avec la participation de la Fédération de la Haute Loire " Générations Mouvement". Toute la population était cordialement invitée.

Mme Simone Chazal représentante de la fédération a expliqué à l'assemblée présente, tous les points clef au bon fonctionnement d'un club.

« Générations mouvement "est là pour soutenir , informer, dynamiser les clubs.

En adhérant à " Génération mouvement" , les clubs bénéficient de certains avantages comme la certitude d'être bien assuré en cas de sorties ou de voyages organisés .

Ils leur sont proposés des animations diverses , des conférences sur la santé , la sécurité routière..... Les membres adhérents ont également des réductions diverses de tout ordre ( santé, commerce..). Pour cela il faut régler une cotisation annuelle de 6,60€.

Mais cette fédération insiste sur le fait qu'un club se doit d'être, avant tout, intergénérationnel ! Il faut rappeler qu'il est ouvert à tous les âges.

D'où l'idée de donner un nom à ce club au détriment "du club du troisième âge ou club des aînés " dorénavant obsolète et de favoriser les liens avec les plus jeunes.

Diverses activités seraient proposées telles que des marches organisées, des jeux, des journées à thèmes afin de ne pas proposer seulement des parties de belotes si intéressantes soient elles... Il est précisé que pour la constitution d'un club, il est impératif d'avoir un président , un trésorier, un secrétaire et quelques membres afin d'établir un conseil d'administration .

Puis vient le temps des échanges ou chacun peut exprimer ses demandes, ses craintes, ses propositions.

Le club félinois convient d'une assemblée générale le Mardi 20 septembre 2016 à 14 heures. Il fait également appel à toute la population pour rejoindre cette assemblée à cette date et espère que les Félinois et Félinoises se mobiliseront pour innover et proposer des animations plaisantes au plus grand nombre, et redynamiser cette association.

L'été laissera le temps, nous l'espérons, de réfléchir et de bâtir la réussite de ce projet.

Bulletin Municipal	3 <sup>ème</sup> édition
Comité de rédaction	Mairie (P. MEYZONET – S. RABASTE)
Mise en page	PIERRET Véronique
Impression	imprimerie Jeanne d'Arc – Le Puy (43)
Tirages	180 exemplaires